



HAL
open science

Palestiniens de Jordanie

Geraldine Chatelard

► **To cite this version:**

Geraldine Chatelard. Palestiniens de Jordanie. R. Bocco et G. Chatelard (dir.), Jordanie : le royaume frontière., Autrement, pp.92-110, 2001. halshs-00356876

HAL Id: halshs-00356876

<https://shs.hal.science/halshs-00356876>

Submitted on 28 Jan 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Palestiniens de Jordanie

Géraldine CHATELARD

Histoire de statuts

Dans le monde, la Jordanie a le privilège d'avoir la plus forte proportion de réfugiés par rapport à sa population totale. Les réfugiés et déplacés palestiniens en Jordanie sont actuellement 1,4 million selon les chiffres de l'U.N.R.W.A., l'agence des Nations Unies chargée de les enregistrer et de leur fournir aide et services au Moyen-Orient jusqu'à ce qu'une solution définitive à leur problème soit trouvée. Le fait d'accorder le statut de réfugiés aux ressortissants d'un Etat qui n'existe plus, la Palestine, est unique en son genre et c'est pourquoi les Palestiniens dépendent d'une agence spéciale des Nations Unies et non du Haut Commissariat pour les réfugiés. En Jordanie, même les réfugiés palestiniens sont citoyens du royaume ce qui est un autre cas d'espèce au regard du droit international. Un réfugié palestinien en Jordanie est donc un individu qui n'a pas d'Etat d'origine et qui est pourtant reconnu comme réfugié par les Nations Unies, qui appartient au peuple palestinien mais qui est citoyen jordanien. Pour ce qui est de sa nationalité, il est tout simplement arabe puisqu'au Moyen-Orient on ne confond pas jacobinement nationalité et citoyenneté.

Histoire de chiffres

Tous les chiffres relatifs à la population palestinienne, réfugiés ou non, sont sujets à caution. Les autorités israéliennes, hantées par le spectre du retour des réfugiés ou des compensations financières à leur verser, renvoient les chiffres de l'U.N.R.W.A. à la baisse, non seulement pour la Jordanie mais pour l'ensemble des réfugiés palestiniens de par le monde. On lit ou entend souvent que les Palestiniens représentent 50% de la population du royaume, soit 2,5 millions d'individus dont une bonne moitié ne sont donc pas des réfugiés. Les autorités jordaniennes, elles, affirment à qui veut l'entendre que les citoyens Jordaniens « d'origine palestinienne », dans leur ensemble, représentent *moins* de 50% de la population du royaume. Les Palestiniens, de leur côté, clament haut et fort qu'ils forment *au moins* 60% des citoyens Jordaniens.

On comprend vite que ces chiffres camouflent des enjeux hautement politiques : ce qui est en cause c'est bien plus de savoir qui à son mot à dire sur la conduite des affaires en Jordanie. Les Palestiniens, par exemple, ou tout au moins ceux qui sont nationalistes, aimeraient bien que la Jordanie s'engage un peu plus *contre* Israël. De plus en plus de Jordaniens « de souche », comme on dit aujourd'hui, souhaiteraient au contraire que leur pays soit plus actif *aux côtes* d'Israël, du moins en matière économique. Pour corser le tout, on observe une collusion inattendue entre Israéliens et Palestiniens : Ariel Sharon, bien avant d'être premier ministre, disait déjà que les Palestiniens étaient largement majoritaires en Jordanie. D'où il en concluait que l'Etat palestinien existait depuis longtemps à l'est du Jourdain et que les territoires à l'ouest revenaient donc de droit à l'Etat juif. Du coup, les Palestiniens se voient contraints de répondre que ce n'est pas parce qu'ils sont une majorité en Jordanie qu'il faut les empêcher de fonder leur Etat en Palestine ! Alors, les Palestiniens sont-ils réfugiés d'un Etat qui n'existe pas ou réfugiés dans leur propre Etat ? On en reste muet de confusion...

En 1994, on s'était pourtant dit que démographes et statisticiens allaient éclaircir cet embrouillamini lorsque la Jordanie entreprit le premier recensement de sa population depuis 15 ans. Comme cette histoire de « Qui est Jordanien en Jordanie ? » et de « La Jordanie est-elle

l'Etat des Palestiniens ? » tracassait tout le monde (surtout que le pays venait de signer la paix avec Israël et que certains se sentaient trahis), on avait pensé que les autorités du royaume allaient enfin mettre un terme au suspens. Enfin du fiable, le nombre d'or allait être dévoilé, se réjouissaient médias et diplomates occidentaux qui n'en pouvaient mais de spéculer sans répit depuis des décennies sur l'avenir du royaume.

Oui, mais comment, après presque cinquante ans, poser *la* question sans heurter ? Et comment la poser sans biais ? « Oumm Mohammad (mère de Mohammad), d'accord vous êtes née en Jordanie et vous avez un passeport jordanien, mais vous vous sentez plutôt palestinienne, non ? ». Ou bien alors : « Oumm Mohammad, depuis trente-cinq ans que vous êtes née et vivez en Jordanie, vous vous sentez quant même bien un peu jordanienne, pas vrai ? ». Pas très politiquement correct, tout ça, ni très neutre, pour un recensement officiel. La question fut donc posée en louvoyant, comme de juste : « Oumm Mohammad, vous qui êtes née après 1948, où est né votre père ? ». Société méditerranéenne, donc patriarcale, oblige, le côté maternel n'a pas été pris en compte. On en a ainsi déduit qu'Oumm Mohammad était palestinienne puisque son père était né dans un village de la région d'Hébron (Palestine sous mandat britannique) en 1940. Ce que le recensement n'a pas pris en compte, c'est que la grand-mère paternelle d'Oumm Mohammad était née à Kérak (Transjordanie), ville où elle se réfugia naturellement en 1948 avec son mari et son fils, le père d'Oumm Mohammad, qui y grandit et y épousa une lointaine cousine en 1959. Ce qui explique qu'Oumm Mohammad soit née à Kérak en 1960 et y soit allée à l'école, mais surtout qu'elle s'y soit mariée à son cousin germain qui y a fait construire une maison où ils élèvent leurs enfants qui parlent, comme leur mère, avec un accent de Kérak très prononcé. Il y a fort à parier qu'Oumm Mohammad n'ait pas envie d'échanger sa maison de Kérak contre un préfabriqué dans la banlieue d'Hébron, qu'elle n'entretienne pas, auprès de ses enfants, la nostalgie du village de Palestine où elle ne s'est jamais rendue et où sa mère n'est même pas née, et qu'elle ne vote pas, aux élections législatives, pour les candidats qui s'opposent à la normalisation des relations avec Israël. Certes, comme à peu près tout le monde, elle est pour un Etat palestinien indépendant.

Palestinienne, Oumm Mohammad ? Ou plutôt produit typique de décennies d'inter-mariages entre Palestiniens et Transjordanien (depuis que ces termes existent), de siècles de mobilité et d'échanges entre les deux rives du Jourdain alors que ne les séparaient aucune frontière politique ? Allez donc rentrer dans des cases aussi grossières avec une histoire pareille. Heureusement, ou malheureusement - tout le monde n'est pas d'accord -, le département des Statistiques n'a pas rendu public le nombre de Jordaniens « d'origine palestinienne ». Les spéculations restent permises tandis que tout le monde, dans le royaume, est persuadé qu'en haut lieu on sait, et que si le secret est gardé c'est parce qu'il est explosif, et donc que celui qui est tout en haut doit rester en place car sinon « Dieu sait ce que l'avenir nous réserve, Oumm Mohammad... ».

L'histoire du XXe siècle a contribué au développement d'un sentiment national par lequel Palestiniens et Jordaniens se différencient à présent à partir d'une culture commune et d'une histoire qui fut très similaire jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il y a aujourd'hui, en Jordanie, des citoyens « d'origine » palestinienne et d'autres qui se disent Jordaniens « de souche ». Combien de chaque ? Personne ne peut le dire avec certitude. Disons moitié, moitié puisqu'avancer plus ou moins dix pour cent c'est prendre position pour les uns contre les autres et que, comme l'avait déjà bien vu Salomon, on ne peut couper Oumm Mohammad en deux sans lui ôter la vie. Comme s'il ne s'agissait que d'un rapport de forces démographiques, comme si tout un chacun se devait d'appartenir à une catégorie unique, comme si on ne pouvait, en la matière, échapper aux injonctions des acteurs politiques, palestiniens ou jordaniens, qui n'ont de hâte que de séparer ce qui est uni depuis bien plus longtemps que les nationalismes. Pourquoi ne pas compter, plutôt, ceux qui résistent à l'injonction...

Histoire de dates

Dans cette histoire, même les « faits historiques » ne sont que des cache-misère qui n'abritent guère contre l'incertitude identitaire. En 1948, il y avait ½ million d'habitants en Transjordanie (c'est les Anglais qui le disent). L'Etat israélien qui se crée et la guerre qui en résulte poussent un nombre similaire d'Arabes palestiniens à se réfugier en Cisjordanie ou en Transjordanie (d'autres vont au Liban, en Syrie, à Gaza, etc. et personne n'est d'accord sur le nombre des réfugiés). La Cisjordanie compte elle-même un autre demi million de résidents arabes qui restent sur place (chiffres approximatifs). A la suite de la guerre, cette région est annexée par la Transjordanie. Ensemble, les deux rives du Jourdain forment le Royaume de Jordanie. En 1950, il y a donc dans le pays 1 Transjordanien pour 2 Palestiniens, dont seuls ceux qui ont quitté leur ville, village ou région d'origine situées maintenant en Israël sont enregistrés comme réfugiés. L'U.N.R.W.A., qui est créée cette année-là, ouvre des camps pour accueillir les réfugiés en Cisjordanie et en Transjordanie, ainsi que dans les autres pays arabes et dans la bande de Gaza. Lors de la guerre de 1967, l'Etat d'Israël occupe la Cisjordanie. Des Palestiniens fuient les combats ou sont expulsés par les troupes d'occupation. Ils se réfugient en Transjordanie et, selon la terminologie onusienne, deviennent des « déplacés de 1967 ». Des camps sont mis en place pour les accueillir. Certains d'entre eux étaient déjà des « réfugiés de 1948 ».

Entre 1948 et 1967, alors que la vie politique et économique du royaume était concentrée à Amman, de nombreuses familles palestiniennes ont volontairement quitté la rive occidentale, en Cisjordanie, pour s'installer sur la rive orientale, en Transjordanie. Après l'occupation israélienne de 1967, les Palestiniens qui résidaient en Cisjordanie ont aussi conservé leur nationalité jordanienne et nombre sont venus s'installer à Amman. Autant que des réfugiés ou déplacés palestiniens, il y a aussi, en Jordanie, des Palestiniens qui ont immigrés ou qui sont simplement mobiles et passent d'une rive à l'autre fréquemment pour étudier, faire du commerce ou des achats, se soigner, rendre visite à leur famille, renouveler un document administratif, etc. Depuis que les autorités jordaniennes ont, en 1988, abandonné toute revendication territoriale sur la Cisjordanie au profit de l'O.L.P., les résidents Palestiniens de Cisjordanie ne sont plus des citoyens jordaniens à part entière. Leur passeport, par exemple, a une validité plus courte car il est considéré comme un simple document de voyage de complaisance.

Histoire de lieux

Le paradoxe des Palestiniens de Jordanie, réfugiés ou non, c'est qu'ils sont citoyens jordaniens dans leur immense majorité, à l'exception de ceux originaires de la bande de Gaza qui ne fut pas annexée par la Transjordanie en 1950. Ailleurs dans le monde arabe - au Liban, en Syrie, en Egypte, en Irak -, les Palestiniens ne sont citoyens de rien, n'ont pas de passeport et voyagent avec un laissez-passer, ce qui fait très mauvais genre quand ils vont demander un visa dans une ambassade occidentale. L'absence de nationalité conditionne naturellement la participation des Palestiniens à la vie politique et économique de leur pays d'accueil. Le jour où l'Etat de Palestine sera créé et où le futur des réfugiés sera négocié avec Israël on peut penser que nombreux sont les Palestiniens sans citoyenneté qui souhaiteront retourner en Palestine. Mais comme, depuis les accords d'Oslo de 1993 entre Israël et l'O.L.P., l'avenir des réfugiés ne s'annonce pas rose et que le retour ne se profile guère à l'horizon, une tendance à l'émigration vers l'Occident se dessine très nettement parmi les Palestiniens du Liban, les moins bien lotis de tous. Il est bien possible que d'autres suivent.

Les Palestiniens de Jordanie, eux, ont plus à perdre que leurs compatriotes sans passeports. Beaucoup, réfugiés ou immigrés, ont raisonnablement prospéré à Amman ou dans le Golfe et constituent une classe moyenne qui vit dans les quartiers cossus de la capitale ; la création d'un Etat palestinien ne sera pas une raison suffisante pour les décider à en partir. Certains sont devenus des millionnaires sans lesquels il n'y aurait pas d'économie jordanienne moderne et à qui la citoyenneté du royaume a permis d'investir dans le monde entier. Les mêmes, souvent, ont des connaissances dans les hautes sphères politiques hachémites et pèsent, ou ont pesé, sur les décisions royales, une main dans celle du monarque, l'autre lâchant des milliers de dollars à Arafat. Eh, quoi ! Le fondateur de la plus grande banque arabe mériterait-il d'être pourfendu plus qu'Oumm Mohammad ?

Il y a enfin ceux des camps, qui n'ont pas pu ou su en sortir. Un camp de réfugiés (ou de déplacés), ce n'est pas un camping fondé en 1948 ou en 1967. Il n'y a plus de tentes depuis belle lurette mais des maisons en parpaing qui forment de véritables agglomérations en pleine campagne, aux portes des villes, voire dans la ville, et où les services sanitaires et l'éducation sont assurés par l'U.N.R.W.A. et non par l'Etat. Un camp, c'est un espace tellement marqué comme palestinien, défavorisé, contestataire, autrefois révolutionnaire, aujourd'hui islamiste que l'identité de *moukhayamdji*, de « campiste », si l'on veut bien nous passer ce néologisme, est souvent plus significative que l'identité palestinienne, notion à ce point floue et consensuelle que tout le monde peut s'en réclamer pour peu qu'il soit arabe, islamiste ou gauchiste (au choix). En Jordanie, être *moukhayamdji* est un sentiment de classe : celle de ceux qui ont partagé l'expérience de la vie dans le camp et qui sont les laissés pour compte du développement des années 1950-1970, de la prospérité économique des années 1980 et des décisions politiques nationales depuis que les camps existent. Une bonne moitié des Palestiniens de Jordanie ne peut absolument pas partager tous ces sentiments à la fois et fréquente très peu, voire pas du tout, les campistes. Ils ne sont pas du même monde.

Dans les camps, les familles ont souvent tenté de se regrouper par quartiers selon le village d'origine. Il en est devenu plus facile d'entretenir la mémoire du lieu d'origine que l'on s'est transmise de génération en génération. On dit toujours que la mémoire des origines, c'est l'essence de l'identité palestinienne dans l'exil. Certes, mais la mémoire du camp aussi et chaque camp a la sienne, comme chaque camp a son histoire et son identité propre. Quand un campiste rencontre un autre campiste, ils n'ont même pas besoin de se demander s'ils sont campistes, cela se voit, disent les concernés qui se demandent juste de quel camp ils viennent. La mémoire du pays d'accueil n'est pas moins importante à fonder l'identité des nouvelles générations : quand un Palestinien rencontre un autre Palestinien aux Etats-Unis, ils n'ont même pas besoin de se demander où ils ont grandi, ils l'entendent à leur accent respectif - libanais, syrien, jordanien ; ils se demandent plutôt de quel village de Palestine leur famille est originaire.

A la troisième génération d'exilés, *une* mémoire et *une* identité collective palestiniennes, cela n'existe plus. Il y a autant de mémoires qu'il y a de pays de diaspora, autant d'identités qu'il y a de lieux d'expérience collective. Quelle mémoire et quelle identité pour les Palestiniens de Jordanie ? A l'heure où il est notoire, et pourtant mal vu de l'annoncer sur la place publique, que la très grande majorité des réfugiés ne rentrera pas en Palestine, se pose avec urgence la question de l'avenir des Palestiniens dans un pays dont ils ont certainement adopté plus que l'accent et à pour lequel ils ont certainement fait plus qu'ouvrir des banques.

Vu du camp

Géraldine CHATELARD

Réfugiés à Madaba

Moukhayyam Madaba, le camp de Madaba, est situé à quelque 40 km au sud-ouest d'Amman. Entre 1948 et 1950, venus par étape depuis la Palestine, 2 000 réfugiés se sont installés là. Il y avait parmi eux des bédouins dont le territoire **tribal** était dans le Négev et des paysans originaires des villages de la plaine entre Hébron et le littoral méditerranéen, deux régions qui faisaient à présent partie de l'Etat d'Israël. Le gros village de Madaba n'était pas inconnu de ces nouveaux venus. Depuis plusieurs décennies, bédouins et paysans de Palestine venaient s'y louer comme bergers ou travailleurs agricoles en saison et c'est sur les terres de leurs employeurs traditionnels que les réfugiés s'installèrent. L'U.N.R.W.A. pris fait et actes de leur présence et se chargea du loyer des terrains. Mais de nombreux bédouins du Négev ne réussirent pas à se faire enregistrer comme réfugiés car leur région d'origine avait été annexée par Israël après la guerre de 1948. C'est sans doute pourquoi l'agence onusienne laissa la gestion du camp au département jordanien des Affaires palestinienne. Il n'y eut pas d'école secondaire ou de centre de santé important gérés par les Nations Unies et les réfugiés du camp, inscrits ou non comme tels, utilisèrent les services publics de la localité de Madaba. Dès le milieu des années 1950, les réfugiés votèrent aux élections municipales. Lors des affrontements de 1970, en Septembre noir, réfugiés palestiniens et **anciens** résidents de Madaba des partis de gauche anti-hachémites se battirent au coude à coude contre l'armée régulière **jordanienne** qui défendait le régime en place.

Aujourd'hui, les habitants du camp sont 25.000, soit un bon tiers de la population totale de **l'agglomération de Madaba**. Les unités préfabriquées de départ, qui avaient vite remplacé les tentes de fortune ou les « maisons de poil » bédouines, ont elles-mêmes laissé la place à des bâtisses en parpaing, certaines à étage et entourées de jardins. Le camp est **raccordé depuis longtemps au réseau d'eau et d'électricité de la municipalité mais l'évacuation des eaux usées et l'état des ruelles secondaires, en terre battue, laissent encore à désirer. Intégré à la municipalité mais pas à la ville, le camp possède un urbanisme en damiers bien particuliers, un style d'habitat reconnaissable qui cherche à s'étendre sur un espace qui n'est pas extensible, une densité particulière de signes qui évoquent la Palestine dans les habitations et les espaces collectifs : drapeaux, images du Dôme du Rocher, photo de personnalités politiques ou de martyrs, slogans peints sur les murs des ruelles, etc. A Madaba, on ne peut pas confondre le camp avec un autre quartier. Plus qu'un quartier, c'est un territoire palestinien où aucun Jordanien « de souche » ne songerait à s'installer.**

L'inverse est moins vrai. De nombreux réfugiés sont sortis du camp et ont acheté terrains ou maisons « en ville » où, dans les quartiers neufs, il y a **peu** de ségrégation résidentielle en fonction de l'origine géographique. **A l'instar d'autres localités jordanienes, Palestiniens du camp et résidents de la ville voisine se sont mariés même si la préférence générale continue d'aller à un conjoint de même origine.** De nombreux élus locaux, depuis les années 1970, sont originaires du camp. Comme ailleurs dans le pays, le camp fournit son lot de voix islamistes aux élections, surtout depuis que la vie politique s'est radicalisée et polarisée entre Palestiniens « d'origine » et Jordaniens « de souche » ou plutôt entre partisans et opposants de la normalisation des relations avec Israël. Quant on rencontre un habitant du camp à Amman, il dit qu'il est « du camp de Madaba », jamais « de Madaba ». Sans avoir besoin de la préférer, l'origine des uns et des autres s'exprime toute entière par

cette nuance, d'où on infère, de part et d'autre, des opinions politiques, un statut social, une identité de groupe.

Vues du camp

Au printemps 2001, en pleine « deuxième » intifadah dans les territoires palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza, Pierre Devin, directeur du Centre national de la photographie Nord-Pas-de-Calais, a animé un atelier dans le camp de Madaba. En quelques jours, il a formé des adolescents aux techniques de base de la photo avant de leur confier des appareils jetables. Puis ils sont partis photographier leur quotidien : le camp, les alentours, les gens qui y vivent, les plantes qui y poussent. Dix ans plus tôt, P. Devin avait tenté la même expérience dans le camp de réfugiés de Deheisheh, près de Bethléem, dans une Cisjordanie alors en pleine « première » intifadah. Le photographe a été frappé par la différence de ton entre les deux groupes d'adolescents. A Deheisheh, il n'y avait pas de futur, il n'y avait que la lutte contre l'occupant et l'affirmation de l'identité palestinienne. A Madaba, la souffrance et la mémoire de la Palestine sont des thèmes récurrents, mais l'avenir a droit de cité. Ces jeunes photographes s'inscrivent dans un environnement qui dépasse les limites du camp, qui n'est donc pas entièrement balisé par les références à l'identité palestinienne. Et cette identité même n'est pas forcément construite par rapport au passé d'avant 1948 ou à un ailleurs qui a nom Palestine.

Il faut bien sûr se garder de surinterpréter ces photographies. On voudrait juste **y voir** une invitation à sortir de l'imagerie palestinienne nationaliste, pesante, réductrice, qui occupe, surtout en temps de crise, tout l'espace de la création artistique et à laquelle il est presque impossible de se soustraire. La mémoire palestinienne, celle qui s'entretient depuis deux ou trois générations, s'est enrichie des souvenirs du lieu de l'exil et des liens tissés dans la diaspora qui ont très rarement droit de cité dans l'expression picturale ou plastique. De l'aïeule qui porte la robe qu'elle a brodé aux écolières en uniforme, de la rigole à ciel ouvert qui fend la ruelle du camp au laboureur qui trace ses sillons dans la terre de Madaba, de l'expression de la douleur à celle de la joie, ces photos montrent que l'éventail de l'expérience palestinienne est plus large que le rappel univoque et obligatoire du passé d'avant la dépossession. Et que le futur peut se dessiner ailleurs que dans le retour sans pour autant que soit remise en cause la légitimité des revendications sur la terre palestinienne.